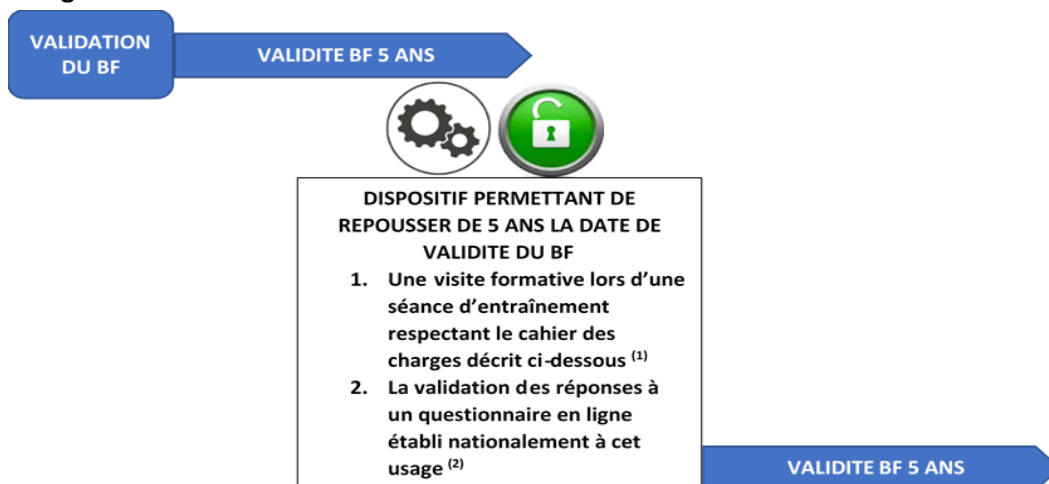


1. LA DURÉE DE VALIDITÉ ET LES MODALITÉS DE RÉACTIVATION DU BREVET FÉDÉRAL.

La durée de validité d'un Brevet Fédéral est de cinq ans.

Pour repousser de cinq années supplémentaires cette validité, il faudra :

- répondre à un questionnaire en ligne concernant les règles du jeu, et toute autre évolution réglementaire ou pédagogique ayant des conséquences sur l'encadrement de la pratique en sécurité ;
- 1. bénéficier d'une visite formative lors d'une séance d'entraînement respectant le cahier des charges décrit ci-dessous ⁽¹⁾



CAHIER DES CHARGES DE LA « VISITE FORMATIVE »

Les personnes habilitées à effectuer la visite formative appartiennent à la liste des « experts » définie chaque saison dans le cadre de l'Equipe Technique de Ligue (cf. document type « Experts habilités pour les visites formatives dans le cadre de la réactivation des Brevets Fédéraux »).

La date de la visite formative est définie par la personne mandatée par l'Equipe Technique de Ligue, après avoir interrogé le-la breveté-e fédéral-e concerné-e. Pour permettre de mieux gérer les flux, il est possible d'effectuer cette visite avant les 5 années de durée de validité du BF. Le report de 5 années de validité sera fait à partir de la date de visite et de validation des réponses au questionnaire en ligne (la même saison). Par exemple si une personne dont le BF a été validé en 2018 (valide jusqu'en 2023) bénéficie de cette visite en 2021 et valide les réponses au questionnaire la même saison, la validité de son BF sera reportée à 2026 (2021 + 5 ans).

Le déroulement de la visite formative doit respect cette procédure/

- La personne qui bénéficie de cette visite formative fournit à l'expert mandaté par l'ETL la description écrite de la séance d'entraînement (objectifs – attendus – situations avec leur durée). Cette présentation sert de support à un entretien de présentation de cette séance d'une durée maximale de 15 minutes. Cette présentation orale inclura les principales caractéristiques de la saison en cours (collectif – compétition – objectifs généraux ...)
- Les modalités de cette visite formative sont choisies par la personne qui bénéficie de cette visite parmi des 3 propositions :

- soit : la personne « visitée » anime la totalité de la séance, l'expert de l'ETL l'observe. Les feedbacks – questions – analyses sont reportées en fin de séance ;
- soit : la personne « visitée » anime la séance, l'expert de l'ETL l'observe et, au cours des pauses boisson ou à la demande de la personne visitée, l'expert fait un retour ou questionne ou propose des régulations à la personne visitée ; puis la séance est suivie d'une analyse de pratiques ;
- soit la personne visitée et l'expert mandaté par l'ETL, co-animent tout ou partie de la séance; puis la séance est suivie d'une analyse de pratiques;
- Après la séance, un entretien d'explicitation – analyse de pratique est mené (semi-directif) par l'expert mandaté par l'ETL. Cet entretien doit déboucher sur l'explicitation :
 - des éléments positifs qui doivent être renforcés, développés dans le futur ;
 - des éléments à améliorer prioritairement, en construisant avec la personne visitée, les pistes qui lui permettront de progresser
- En fin d'entretien, la personne visitée et l'expert mandaté par l'ETL complètent la fiche officielle de la « visite formative dans le cadre de la réactivation des BF », la datent et la signent.
- L'expert mandaté par l'ETL est chargé de transmettre cette fiche au CT chargé par l'ETL de la gestion de ces fiches.

QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Ce questionnaire est à remplir au cours de la même saison que celle de la visite formative.

Il est mis en ligne par l'Institut National Emploi Formation de la FFR, par l'intermédiaire du secteur formation de la Direction Sportive. Ce questionnaire permet une mise à jour des connaissances dans les domaines :

- Des règles du jeu ;
- Des projets, dispositifs visant à renforcer la pratique en sécurité ;
- Des textes ministériels et/ou fédéraux concernant l'éthique et la réglementation relative à l'activité des éducateurs sportifs.

VISITE FORMATIVE DANS LE CADRE DE LA REACTIVATION DES BF

LIGUE REGIONALE : _____

Expert-e mandaté-e par l'ETL :

Personne visitée :

Lieux de la séance : _____

Durée de la séance : _____

Catégorie : _____

BF concerné(s) – date de validation

Description écrite de la séance d'entraînement (objectifs – attendus – situations avec leur durée)

OUI

NON

Modalité choisie par la personne visitée

Observation
sans relations
pendant la
séance

Observation avec régulations en cours de
séance

Co-animation de la séance (en
partie ou totalement)

Synthèse de la visite à la suite de l'entretien post-séance

Eléments
positifs à
maintenir et
renforcer

Eléments à
améliorer
prioritairement
avec ces pistes
d'évolutions

Signature de l'expert-e désigné-e par l'ETL

Signature de la personne visitée

